

POCES-VERBAL DE LA REUNION DE CONSEIL 19 FÉVRIER 2021

Le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni le 19 février 2021 à 20h00.
Sous la présidence de M Fouquier Jean-Pierre, maire

Présents : FOUQUIER J-Pierre, RICHARD Jacques, RYCKEBOER Benoit, COULON Véronique,
CERKESIAN Jean, COPPE Françoise, DE CAIGNY Méryl, LE GAC Dany, LEMAIRE Aurélien,
LEVASSEUR Sébastien, MARTIN Arnaud, MONKA Marielle, PETITFRERE Elodie, VISSE François, RAIS Isaline

Absent excusé : néant

Pouvoir : néant

Secrétaire de séance : COPPE François

1 / Objet : Approbation du procès-verbal de la réunion de conseil municipal du 22 janvier 2021 :

Vu l'article 2121-23 du Code Générale des Collectivités Territoriales,

Vu le procès-verbal en date du 22 janvier 2021 ;

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le Procès-verbal du 22 janvier 2021 ;

Objet : Recrutement d'un agent des services techniques

Nous, Jean-Pierre Fouquier, maire de Blacourt,

Vu l'indisponibilité de Monsieur *CONSTANT Jérôme*, placé en congé maladie ordinaire à compter du 18 novembre 2019 ;

Vu la prolongation de l'arrêt de travail de Monsieur *CONSTANT Jérôme*,

Considérant que le bon fonctionnement des services implique le recrutement d'un agent contractuel pour pallier à cette indisponibilité ;

Vu la candidature de Monsieur Tony Dupuis;

Décide

Le recrutement de Monsieur Tony Dupuis dans le cadre de l'article 3-1 de la loi du 26 janvier 1984 modifiée pour un contrat de travail de droit public à durée déterminée établi pour le remplacement d'un agent indisponible.

Le recrutement sera effectif à compter du 1^{er} mars 2021.

Monsieur le maire prend la parole et précise qu'un véhicule, type petite camionnette, sera acheté courant 2021, afin de faciliter le travail de l'agent technique.